

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02650
Numéro SIREN : 428 634 067
Nom ou dénomination : 2 HIP HOLDINGS

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2024 sous le numéro de dépôt 54374

2 HIP HOLDINGS
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.654.665 euros
Siège social : 9 rue Belidor - 75017 Paris
428 634 067 RCS Paris

(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 DECEMBRE 2023**

Le 21 décembre 2023,

La soussignée :

Stryker Holdings B.V., société valablement formée et existante en vertu des lois néerlandaises, ayant son siège social à Herikerbergweg 110, 1101 CN Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce sous le numéro 24288329, représentée par Monsieur Stuart A.J. Silk et Monsieur William E. Berry, Jr., ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l'« **Associé Unique** »),

Conformément à l'article 13 des statuts de la Société,

a adopté les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Madame Silvia BRADY, prend acte de sa démission, avec effet à compter du 1^{er} décembre 2023, de ses fonctions de Directeur Général de la Société.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide, en conséquence de la décision ci-dessus, de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, avec effet à compter de ce jour :

- Monsieur Matthew DAVISON, né le 21 juillet 1973 à Huntingdon (Royaume-Uni), de nationalité britannique, demeurant Overtoom 200H, Amsterdam, 1054HX, Pays Bas

lequel déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

Monsieur Matthew Davison exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires pour une durée illimitée.

Monsieur Matthew Davison ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre desdites fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte sera retranscrit dans le registre des assemblées de la Société.

Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur Général

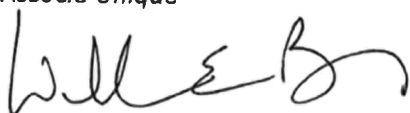


Stryker Holdings B.V.
Représentée par M. Stuart A.J. Silk
Associé Unique



Monsieur Yann Dubourg
Président

Bon pour acceptation des fonctions
de Directeur Général



Stryker Holdings B.V.
Représentée par M. William E. Berry, Jr.
Associé Unique



Monsieur Matthew Davison¹
Directeur Général

¹ Signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »